

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS384

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 5

Après le mot :

« expérimentation »,

supprimer la fin de l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous voulons faciliter le passage à une deuxième phase de l'expérimentation. Pourquoi donc demander aux dix premiers territoires habilités de remplir deux fois les conditions du cahier des charges ? D'autant que nous prévoyons par ailleurs la reconduction automatique des conventions passées avec les EBE !

Dans un souci de simplification et d'efficacité, supprimons la fin de l'alinéa 5.